

Echéancier pour la clôture des mutations GEMINI Fondation collective 1e

Si vous êtes assuré-e auprès de GEMINI Fondation collective 1e, vous pouvez fixer vous-même votre stratégie de placement sur le portail en ligne. Si vous ne faites aucun choix, votre capital sera placé selon la stratégie standard (100% marché monétaire).

Les délais de souscription indiqués doivent être respectés pour les changements de stratégie et les placements.

Mois	Fin des mutations pour les placements	Délai de souscription pour les assurés	Dates de négoce
	Les placements des assurés de tous types doivent arriver sur le compte de GEMINI Fondation collective 1e au plus tard à ces dates afin de pouvoir être investis à la fin du mois en cours.	Echéances auxquelles les changements de stratégies doivent être effectués au plus tard afin que les capitaux puissent être investis selon la stratégie choisie.	Date à laquelle la transaction est effectuée/jour de négoce. La stratégie de placement choisie est appliquée à partir de cette date.
Janvier	Mardi, 23.01.2024	Jeudi, 25.01.2024	Mercredi, 31.01.2024
Février	Mercredi, 21.02.2024	Vendredi, 23.02.2024	Jeudi, 29.02.2024
Mars	Mercredi, 20.03.2024	Vendredi, 22.03.2024	Jeudi, 28.03.2024
Avril	Lundi, 22.04.2024	Mercredi, 24.04.2024	Mardi, 30.04.2024
Mai	Jeudi, 23.05.2024	Lundi, 27.05.2024	Vendredi, 31.05.2024
Juin	Jeudi, 20.06.2024	Lundi, 24.06.2024	Vendredi, 28.06.2024
Juillet	Mardi, 23.07.2024	Jeudi, 25.07.2024	Mercredi, 31.07.2024
Août	Jeudi, 22.08.2024	Lundi, 26.08.2024	Vendredi, 30.08.2024
Septembre	Vendredi, 20.09.2024	Mardi, 24.09.2024	Lundi, 30.09.2024
Octobre	Mercredi, 23.10.2024	Vendredi, 25.10.2024	Jeudi, 31.10.2024
Novembre	Jeudi, 21.11.2024	Lundi, 25.11.2024	Vendredi, 29.11.2024
Décembre	Mardi, 17.12.2024	Jeudi, 19.12.2024	Mardi, 31.12.2024